



Programme étendu de réforme des porcs reproducteurs La date limite du 30 juin approche

Ottawa, Ontario [16 juin 2009] – La date limite pour présenter une demande dans le cadre du Programme étendu de réforme des porcs reproducteurs (PRPR) est le 30 juin 2009. Les réclamations portant sur la période visée par le Programme étendu ont augmenté de 10 % le nombre de porcs reproducteurs réformés dans le cadre du programme. Jusqu'à maintenant, le programme a contribué à réduire de 121 000 têtes le cheptel canadien de porcs reproducteurs.

Le programme a été étendu de manière rétroactive afin d'y inclure les porcs reproducteurs réformés entre le 1^{er} août et le 31 octobre 2007 en plus des porcs réformés durant la période initiale visée par le programme, soit entre le 1^{er} novembre 2007 et le 30 novembre 2008.

« L'extension du Programme a pour but d'aider les producteurs qui se sont retirés de la production plus tôt en 2007 et qui n'avaient pas le droit de participer au programme initial », a souligné Jurgen Preugschas, président du Conseil canadien du porc. « Les producteurs admissibles doivent présenter leur demande le plus tôt possible afin de recevoir leur indemnité avant l'échéance. »

Le PRPR, financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada et administré par le Conseil canadien du porc, a contribué à réduire de 12 % le cheptel canadien de porcs reproducteurs au cours des deux dernières années. Ainsi, au 1^{er} avril 2009, le cheptel canadien reproducteur comptait 187 000 têtes de moins qu'au 1^{er} avril 2007, alors qu'il s'élevait à 1,38 million. Au cours de la même période, le cheptel reproducteur aux États-Unis a diminué de 138 000 têtes, soit de 2,2 %.

Les producteurs peuvent obtenir les formulaires de demande et consulter les renseignements relatifs au programme sur le site Web du Conseil canadien du porc, au www.cpc-ccp.com ou en composant le 1 877 655-2567.

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin et dont les activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

Personne-ressource :

Gary Stordy
Directeur des relations publiques
Conseil canadien du porc
Tél. : 613 236-9239, poste 277
stordy@cpc-ccp.com